Le Concile épiscopal de l'Église orthodoxe d'Ukraine à la Laure des Grottes de Kiev

Le 8 juillet 2011, au réfectoire de l'église Saints-Antoine-et-Théodose, à la Laure des Grottes de Kiev, s'est tenu le Concile des évêques de l'Église orthodoxe d'Ukraine sous la présidence de Sa Béatitude le métropolite Vladimir de Kiev et de toute l'Ukraine.

Après l'allocution inaugurale du métropolite Vladimir, l'archevêque Mitrophane de Belaya Tzerkovj, chancelier de l'Église orthodoxe d'Ukraine a énoncé l'ordre du jour.

Le Concile a examiné les questions relatives au statut administratif de l'Église orthodoxe d'Ukraine. Il a été décidé d'instaurer une Commission permanente présidée par le métropolite Hilarion de Donetsk et de Marioupol. Cette commission examinera l'ensemble des propositions à ce sujet ainsi que les remarques faites au cours du Concile des évêques.

Les membres du Concile ont échangé leurs opinons sur la création du Haut conseil ecclésiastique de l'Église orthodoxe d'Ukraine crée le 14 juin 2011 lors de la dernière séance du Saint Synode de l'Église orthodoxe d'Ukraine. Il a été décidé de modifier la dénomination de cette structure qui prend désormais le nom de « Conseil de coordination de l'Église orthodoxe d'Ukraine ». Suivant les membres du Concile, cet organe aura une fonction consultative et dépendra du Primat. Il aura pour objet de coordonner l'action des différents départements synodaux.

Le Concile a approuvé la décision prise par le Saint synode de créer deux nouveaux diocèses, ceux de Djankoï, d'Ouman et de Dnieproderzjinsk, confirme le site officiel de l'Église orthodoxe d'Ukraine.

Source: https://mospat.ru/fr/news/55415/